

Interruptions de prise en charge

Durant l'année scolaire 2010-2011, nous avons dénombré 100 interruptions de prise en charge. Une analyse des bilans réalisés par les intervenants nous permet notamment de distinguer 5 différents types de problèmes rencontrés. Les résultats pour cette année figurent dans le tableau ci-dessous.

Types de problèmes rencontrés par les 100 jeunes en interruption	
1. Santé et aptitudes individuelles: santé physique, psychique, addiction, comportement, compétences relationnelles, capacité d'investissement, compétences scolaires.	78
2. Cadre de vie: organisation familiale (garde de l'enfant, gestion familiale), grossesse, cadre familial problématique (conflit avec le conjoint ou les parents), logement instable, problèmes avec la justice.	33
3. Orientation: projet non conforme, niveau scolaire de base insuffisant, niveau pratique insuffisant, métier incompatible avec la santé.	24
4. Cadre de formation: relation conflictuelle avec le formateur.	22
5. Gestion administrative et financière: difficultés de gestion administrative et financière, endettement non stabilisé.	21

Sur 100 apprentis en rupture, 40 ont rencontré des problèmes dans un seul des 5 domaines prédéfinis, alors que 60% d'entre eux cumulent des difficultés dans 2 domaines ou plus. Comme les années précédentes, nous retrouvons ici les jeunes les plus fragiles, ceux qui cumulent les handicaps dans plusieurs secteurs.

On constate que les problèmes de santé et d'aptitudes individuelles sont cette année encore prédominants dans les situations de rupture de prise en charge, puisqu'ils touchent 78% des jeunes.

En deuxième position, on trouve les difficultés liées au cadre de vie (33%), engendrées principalement par des conflits avec le conjoint et/ou les parents, par l'organisation familiale pour les apprentis qui ont des enfants à charge, ainsi que par des soucis de logement.

Le problème de l'orientation professionnelle a été signalé pour un quart des apprentis en rupture. Si on associe cette donnée avec les problèmes de santé et/ou de fonctionnement, ce sont 19 jeunes sur 24 qui sont concernés. Cette conjonction nous indique que c'est non seulement le type de formation ou son niveau qui est remis en question, mais aussi le projet lui-même de se former. Celui-ci est

compromis tant que le jeune n'aura pas entrepris un travail personnel adapté.

On constate aussi l'importance du soutien à la gestion administrative et financière, puisqu'elle préoccupe 20% des jeunes. Il faut toutefois relever qu'elle ne constitue jamais une cause unique d'interruption. Parmi les 21 jeunes dans ce cas, 20 ont également rencontré des problèmes de santé ou de fonctionnement.

Il nous semble important de revenir sur les difficultés personnelles, inhérentes à la santé ou au fonctionnement des jeunes, puisqu'elles se distinguent par leur présence transversale à côté de chacune des autres problématiques. On observe deux sous-groupes étroitement liés: les atteintes à la santé (40%) et le fonctionnement inadéquat (57%). Une maladie psychique peut entraîner des problèmes de fonctionnement, ce qui se confirme ici par le fait que 20 jeunes sur les 26 atteints dans leur santé psychologique ont été également signalés au niveau du comportement. Il reste les problèmes de santé qui n'ont pas été diagnostiqués ou ne font pas l'objet d'un traitement adapté. Selon leur gravité, ils sont à l'origine de dysfonctionnements importants qui conduisent le plus souvent à l'interruption du contrat.

Un tiers des jeunes en interruption a dû mener tout ou partie de sa formation dans un cadre de vie instable. Et la moitié d'entre eux a également montré des difficultés au niveau du fonctionnement. En agissant sur la stabilisation du cadre de vie avant le démarrage, on élimine au moins une source externe de dysfonctionnement, ce qui permet, en outre, de faciliter l'identification d'autres problématiques.

Nous terminerons en relevant que, malgré la volonté de tous les partenaires impliqués dans le placement et la validation du projet des jeunes entrant dans le programme FORJAD, trop de jeunes se révèlent rapidement inaptes à la formation. Aussi soutenu que soit l'accompagnement déployé par les intervenants ACCENT, souvent en partenariat avec le réseau dans ces cas-là, lorsqu'un apprenti fait preuve d'un comportement déviant, de gros problèmes de santé non traités ou de troubles relationnels non résolus avec l'entourage proche, le maintien en formation reste peu probable. Nous avons observé que 70% de la totalité des interruptions se produisent au cours de la première année.